



Bruxelles en Direct

La lettre d'information du Bureau Alsace –Semaine 11 – (13 au 19 mars 2006)

Les Niouz

Plénière du Parlement européen : points forts.....	2
Une Maison européenne des pouvoirs locaux français à Bruxelles.....	2
Conseil des ministres franco- allemand.....	2
Campagne du Mouvement européen « What has Europe ever done for us ? ».....	3
Le PE veut améliorer son image.....	3
Concours dans les 25 pays de l'Union européenne sur le thème « l'Union européenne et les droits de l'enfant ».....	3
Naissance d'un think-tank d'inspiration réformiste, TELOS- EU.....	4

Les politiques européennes

AGRICULTURE

- OGM : la Commission ne propose pas de législation sur la coexistence des cultures mais pourrait attaquer les mesures nationales trop strictes.....5
- La Commission prépare la réforme de l'organisation commune de marché du vin.....5

COMPETITIVITE

- Rapport Eurostat : les dépenses européennes en R&D toujours dans l'impasse.....6
- Position du CESE sur la stratégie de Lisbonne renouvelée.....6

COMMUNICATION ET INFORMATION

- La Commission européenne lance un appel à proposition pour soutenir des débats sur l'avenir de l'Europe.....6

CULTURE

- Capitale européenne de la culture 2010.....7

EDUCATION ET FORMATION

- Progression des échanges dans le cadre du programme Erasmus.....7
- Avancées vers le Cadre européen des certifications professionnelles.....7

ELARGISSEMENT

- Conférence sur la Roumanie.....8
- Paris décide une "ouverture progressive" aux salariés de l'Est.....8

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Consultation de la CE sur une action à mener au niveau communautaire pour promouvoir l'intégration active des personnes les plus éloignées du marché du travail.....8

ENVIRONNEMENT

- Plan de la Commission pour la mobilité de son staff.....9

MARCHE INTERIEUR ET CONCURRENCE

- Relèvement du seuil des aides d'Etat *De Minimis*.....9

TRANSPORTS ET ENERGIE

- Les Vingt-Cinq dressent leur première "liste noire" des compagnies aériennes.....9
- Consultation sur la sûreté des transports urbains.....10
- Adoption par le Conseil de la directive sur l'efficacité énergétique.....10

DOSSIER

Programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation (CIP)

- Les Vingt-cinq avalisent le CIP
- La proposition de la Commission européenne relative au CIP

ANNONCE

Conférences

Appels à propositions

Recherches de partenaires

Séance plénière du Parlement européen

Le Parlement européen s'est réuni en séance plénière du 13 au 16 mars à Strasbourg. A quelques jours du sommet européen de Printemps, les députés ont apporté leur contribution au débat et adopté quelques rapports importants, notamment sur l'élargissement de l'UE et sur les délocalisations.

Les députés ont adopté une résolution en soutien de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi et insisté sur l'importance d'une nouvelle politique énergétique en faveur des économies d'énergie, de l'utilisation efficiente des ressources et du développement des énergies renouvelables.

En matière d'élargissement, les eurodéputés ont souhaité que l'Union européenne adopte une stratégie plus claire, qui s'appuie sur une définition des frontières de l'UE et sur le respect de sa « capacité d'absorption ». Cette notion, encore floue, est soutenue par de plus en plus de dirigeants européens. Le Parlement estime que l'Union ne peut continuer à s'élargir au-delà de 28 membres tant que sa capacité « d'absorption » n'a pas été augmentée par un renforcement de l'intégration européenne – en particulier l'adoption du traité constitutionnel. Enfin, le PE souhaite que l'UE propose à tous les pays européens actuellement sans perspective des « relations multilatérales étroites ».

Au cours de la session, le Parlement a également adopté le rapport de M. Alain Hutchinson (PSE, belge) relatif aux délocalisations d'entreprises, qui plaide pour que les entreprises qui délocalisent leur activité, dans ou hors de l'UE, ne puissent pas bénéficier d'aides européennes (cf. BED de janvier 2006).

Il a enfin approuvé le projet de création d'un Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (cf. BED semaines 9-10, 2006)

Pour plus d'informations :

http://www.europarl.eu.int/news/expert/briefing_page/6109-075-03-11-20060310BRI06068-16-03-2006-2006/default_fr.htm

Une Maison européenne des pouvoirs locaux français à Bruxelles

Dans le but de mieux promouvoir les intérêts des collectivités territoriales françaises auprès des institutions européennes, quatre associations de collectivités, l'Association des Maires de France, l'Assemblée des Départements Français, l'Association des Maires des Grandes Villes de France et la Fédération des Maires des Villes Moyennes ont décidé de créer à Bruxelles une maison européenne des pouvoirs locaux français à Bruxelles, animée par une chargée de mission depuis le 1^{er} janvier 2006.

Pour plus d'informations : http://www.amf.asso.fr/actualites/chargement.asp?ref_actu=510

L'accord pour le nouveau pont sur le Rhin signé à l'occasion du Conseil des ministres franco-allemand

Jacques Chirac, Angela Merkel et les ministres français et allemands se sont rencontrés mardi 14 mars à Berlin à l'occasion du 6^e Conseil des ministres franco-allemand, le premier depuis l'élection d'Angela Merkel à la chancellerie. Dirigeants français et allemands ont voulu mettre de côté les sujets qui fâchent et donner la priorité aux réalisations tangibles, afin de démontrer que le couple se porte toujours bien.

Les ministres ont signé plusieurs accords, notamment pour la construction du nouveau pont de chemin de fer sur le Rhin entre Strasbourg et Kehl, destiné à relier les réseaux ferroviaires à grande vitesse TGV et ICE. Le pont coûtera 23 millions d'€ et contiendra deux voies, contre une actuellement, permettant aux trains de rouler à une vitesse de 160 km/h.

Français et allemands ont aussi autorisé l'échange des données d'immatriculation de véhicules pour lutter contre l'insécurité routière - 25% des accidents provoqués en France par des conducteurs étrangers le sont par des Allemands. Plusieurs mesures ont également été entérinées pour intensifier la coopération bilatérale en matière de recherche (génomique, nanotechnologies, cancer...) et de grands projets technologiques (le moteur de recherche européen Quaero, qui ambitionne de concurrencer Google).

Soucieuse des questions sociales, la chancelière avait insisté pour que ce Conseil des ministres conjoint, qui se réunit deux fois par an, planche cette fois sur l'intégration et l'égalité des chances.

Pour plus d'informations :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/allemande_157/france-allemande_1298/couple-franco-allemand_845/vieme-conseil-ministres-14.03.06_32746.html

Campagne du Mouvement européen « What has Europe ever done for us ? »

Le Mouvement européen, organisation internationale pro-européenne, a lancé une campagne sur Internet intitulée "What has Europe ever done for us? (Qu'a l'Europe jamais fait pour nous ?)". Elle vise à montrer les bienfaits concrets apportés par la construction européenne à la vie quotidienne des citoyens européens. Selon le mouvement, "la contribution de l'UE à la vie quotidienne des gens n'est pas toujours évidente, et pourtant les décisions prises au niveau européen ont radicalement amélioré des milliers de petites et grandes choses ».

Voir le clip de la campagne : <http://www.whathaseuropedone.org/>

Josep Borell veut réorganiser le travail du Parlement européen pour améliorer l'image de l'institution

Le Président du Parlement européen, Josep Borell, souhaite améliorer l'image de son institution auprès du public. Dans un document de travail soumis aux présidents des groupes politiques, il a proposé plusieurs changements dans le travail parlementaire, qui poursuivent deux objectifs principaux : améliorer l'assiduité des eurodéputés aux débats et rendre le travail du PE plus en ligne avec les événements en Europe. Parmi les propositions de M. Borell :

- consacrer le mercredi de la séance plénière de Strasbourg à un débat général, pendant lequel les réunions parallèles seraient interdites ;
- tenue chaque année par la Conférence des Présidents d'un débat d'orientation afin d'établir un programme comportant quatre à cinq initiatives parlementaires prioritaires ;
- conclusion de chaque débat par l'adoption d'une résolution ;
- améliorer l'efficacité des activités extérieures du Parlement européen - la Conférence des Présidents pourrait formuler des objectifs de politique étrangère ;
- enfin, réorganiser les activités à Bruxelles, mais sans modifier l'équilibre entre Strasbourg et Bruxelles.

Concours dans les 25 pays de l'UE sur le thème "l'Union européenne et les droits de l'enfant"

La Direction Générale « Justice Liberté et Sécurité » de la Commission européenne organise un concours dans les 25 pays de l'Union européenne sur le thème "l'Union européenne et les Droits de l'Enfant", réservé aux moins de 18 ans et consistant en la réalisation d'une affiche et d'un logo destinés à illustrer les Droits de l'Enfant (article 24 de la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union européenne), ainsi que les activités de l'Union Européenne consistant à leur protection, respect et promotion. Ce concours a pour objectif de faire prendre conscience aux jeunes des réalités européennes et à souligner la proximité entre tous les jeunes, en mettant en relief les thèmes spécifiques liés aux droits de l'enfant.

L'affiche et son logo sont à soumettre avant le 20 Avril 2006. Les lauréats de chaque pays seront invités à participer à Bruxelles, le 18 mai 2006, à une journée de visite guidée autour des thèmes de l'Union européenne et de la Justice, de la Liberté et de la Sécurité, ainsi qu'à un déjeuner-débat en compagnie de M. Franco Frattini, Vice-Président de la Commission européenne.

Les posters des lauréats européens seront utilisés dans certaines des campagnes d'information et de communication de la Commission européenne et, plus largement, pour des actions de promotion des droits de l'enfant.

Toutes les informations sont disponibles sur le site : www.eurojeune.net

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Naissance d'un *think-tank* d'inspiration réformiste, TELOS-EU

Zaidi Laiki a regroupé autour de lui professionnels et universitaires pour créer, en décembre 2005, TELOS-EU : une "agence intellectuelle" d'inspiration réformiste, se déclarant "non-partisane", qui a pour but de servir de plateforme pour relayer les grands débats mondiaux dans le cadre hexagonal.

TELOS-EU publie presque quotidiennement des nouveaux articles sur son site internet : www.telos-eu.com

AGRICULTURE**OGM : Le rapport de la Commission européenne sur la coexistence exclut une législation communautaire et critique des mesures nationales et régionales « anti OGM »**

La Commission européenne a adopté le 9 mars un rapport de synthèse sur les mesures adoptées par les Etats membres de l'UE en matière de coexistence entre les cultures conventionnelles/biologiques et les cultures génétiquement modifiées. Ce rapport critique la moitié des vingt projets de législation nationale ou régionale qui ont été notifiés à la Commission, accusés d'enfreindre les règles du marché intérieur. Bruxelles se réserve le droit de prendre le cas échéant les mesures juridiques qui s'imposent. Par ailleurs, la Commission conclut qu'il n'est pas besoin à ce stade de légiférer à l'échelle européenne pour encadrer les règles nationales. Cette conclusion a été rejetée par les défenseurs de l'environnement et les anti-OGM, qui réclament depuis plus de deux ans une législation communautaire, seule capable selon eux de garantir dans toute l'UE la préservation effective de productions réellement indemnes d'OGM. En lieu et place d'une législation, la Commission prône une collaboration avec les Etats membres et toutes les parties intéressées pour la mise au point de recommandations concernant des mesures techniques de confinement propres aux différentes cultures. La conférence sur la coexistence qu'elle organisera conjointement avec la Présidence autrichienne les 5 et 6 avril à Vienne sera, à cet égard, mise à profit. Des agriculteurs, des représentants des régions d'Europe autoproclamées « exemptes d'OGM » et de nombreuses ONG, dont Greenpeace, ont décidé à cette occasion de manifester leur mécontentement par une « marche des régions exemptes d'OGM ».

Le rapport de la Commission : http://www.europa.eu.int/comm/agriculture/coexistence/com104_fr.pdf

Plus d'informations sur la position de la Commission européenne (*en anglais*) :
http://www.europa.eu.int/comm/agriculture/coexistence/index_en.htm

La Commission européenne prépare la réforme de l'organisation commune de marché du vin

Pour faire face à la concurrence des vins du Nouveau monde, la Commission européenne prépare une réforme en profondeur de l'organisation commune de marché du vin. Dans un document de travail, la Commission se dit préoccupée du déséquilibre du marché du vin, entraîné par la conjugaison d'une augmentation de l'offre, d'une réduction globale de la demande intérieure et d'une concurrence mondiale accrue. Considérant qu'avec la quasi suppression de la protection extérieure, le marché européen ne peut être isolé du reste du monde, elle souhaite se concentrer sur l'amélioration de la compétitivité de la production communautaire de vin aussi bien sur le marché intérieur que sur les marchés internationaux. Ceci implique selon elle non seulement la poursuite des efforts d'ajustements qualitatifs de l'offre à la demande, une accélération du rythme de renouvellement des vignobles et une rationalisation des structures de production, mais aussi un effort considérable de modernisation à tous les niveaux de la filière viti-vinicole. Cependant, la Commission souligne également que la sauvegarde des zones traditionnelles est essentielle en l'absence d'autres alternatives économiques viables et en raison du rôle positif que joue la viticulture dans ces régions en ce qui concerne la préservation du paysage.

Après l'organisation d'un séminaire rassemblant de nombreux professionnels du secteur le 16 février 2006, la Commission prépare une communication pour mi-2006, avant une proposition législative prévue pour fin 2006.

Pour plus d'informations : http://www.europa.eu.int/comm/agriculture/capreform/wine/index_fr.htm

Le document de travail « vin » : http://www.europa.eu.int/comm/agriculture/markets/wine/studies/rep_cmo2006_fr.pdf

COMPETITIVITE

Les dépenses européennes en R&D toujours dans l'impasse

Les derniers chiffres d'Eurostat (l'office européen des statistiques) relatifs aux dépenses européennes en Recherche et Développement (R&D) en 2004 ne montrent aucun signe d'amélioration par rapport aux chiffres de l'année 2003. Les dépenses en R&D sont passées de 1,92% du PIB européen en 2003 à 1,90% en 2004 ; l'investissement dans le secteur privé a aussi diminué, passant de 55% à 54%, laissant l'Union européenne loin de son objectif dit « de Barcelone » de dépenser au moins 3% de son PIB en R&D – les deux tiers des dépenses devant provenir du secteur privé.

La Finlande est le seul pays atteignant cet objectif dual, la Suède l'ayant presque atteint (3.74% du PIB dépensé en R&D, 65% provenant du secteur privé).

Pour la première fois, l'enquête d'Eurostat examine aussi les disparités régionales en matière d'intensité d'investissement en R&D, pour l'année 2002 : la région allemande de Braunschweig arrive première dans le classement (7.1%), devant le Nord de la Finlande (4.2%).

Le rapport d'Eurostat : http://epp.eurostat.cec.eu.int/cache/ITY_OFFPUB/KS-NS-06-006/EN/KS-NS-06-006-EN.PDF

Le Comité Economique et Social européen présente sa position sur la Stratégie de Lisbonne révisée

A l'instar du Parlement européen, le Comité Economique et Social Européen (CESE), institution communautaire consultative représentant les partenaires sociaux et la société civile européenne, a apporté sa contribution au sommet européen de printemps des chefs d'Etats et de gouvernement des 25. Le CESE a adopté un rapport de synthèse sur la mise en œuvre de la Stratégie de Lisbonne, dans lequel il présente sa position sur la stratégie révisée.

Le CESE y souligne que la stratégie de Lisbonne est indispensable mais que ses « trois piliers - social, économique et environnemental - sont indissociables » : le Comité se distingue ici du Conseil et de la Commission, qui se concentrent sur les deux premiers piliers de la stratégie, au détriment du troisième volet, environnemental. Le Comité déplore également l'association insuffisante des partenaires économiques et sociaux à la mise en œuvre de la Stratégie ; il critique l'absence de présentation et d'explication de ce projet commun aux citoyens.

Le rapport du CESE :

http://www.esc.eu.int/lisbon_strategy/events/09_03_06_improving/documents/ces1468-2005_d_fr.pdf

COMMUNICATION ET INFORMATION

La Commission européenne lance un appel à proposition pour soutenir des débats sur l'avenir de l'Europe

Dans le cadre de son « Plan D » lancé en octobre dernier, la représentation de la Commission européenne en France a publié un appel à propositions pour soutenir des initiatives de débat et de dialogue sur l'avenir de l'Europe. Le budget de l'appel à propositions s'élève à 750 000 €. Les subventions accordées seront comprises entre 30 000 et 150 000 €, correspondant au maximum à 60% des coûts éligibles.

L'appel s'adresse aux collectivités territoriales, aux organisations de la société civile et aux organismes du secteur public. La date limite de dépôt des demandes est le 16 mai 2006.

Pour plus d'informations : http://europa.eu.int/france/role/index_fr.htm#aprep

CULTURE

Le jury examine les dossiers des villes candidates au titre de « capitale européenne de la culture » 2010

Le jury chargé d'évaluer les villes candidates au titre de « Capitales européennes de la culture 2010 » s'est réuni les 14 et 15 mars à Bruxelles, afin d'examiner les dossiers qui lui ont été soumis. En 2010, l'Allemagne et la Hongrie accueilleront chacune une « capitale européenne ». Essen et Görlitz sont en lice pour l'Allemagne alors que la Hongrie a transmis la candidature d'une seule ville : Pecz. Par ailleurs, Kiev et Istanbul ont postulé afin d'être désignée également comme capitale, en vertu de la décision 649/2005/CE qui autorise une ville de pays tiers à devenir aussi « capitale européenne ».

La Commission se basera sur les conclusions du jury dans un rapport qui sera publié ce printemps afin de recommander une proposition, rapport qui sera transmis au Conseil, au Parlement et au Comité des Régions. Le Conseil prendra alors une décision finale sous présidence finlandaise, au 2ème trimestre 2006.

Après Patras cette année, les futures capitales européennes seront Luxembourg et Sibiu (Roumanie) en 2007, Liverpool et Stavanger (Norvège) en 2008, et Linz et Vilnius en 2009.

EDUCATION ET FORMATION

Progression des échanges dans le cadre du programme Erasmus

La Commission européenne s'est félicitée de l'augmentation de 6,3 % du nombre total d'étudiants participant à des échanges dans le cadre du programme ERASMUS en 2004/2005 par rapport à l'année précédente. La progression est encore plus nette dans les dix nouveaux Etats membres (+36%). Le nombre d'enseignants universitaires ayant participé au programme a aussi augmenté de près de 12,9% (+70% dans les nouveaux Etats membres).

L'Espagne, qui a accueilli 25 511 personnes, demeure la destination la plus prisée des étudiants, suivie par la France (20 519), puis l'Allemagne (17 273) et le Royaume-Uni (16 266). L'Allemagne demeure la principale destination des enseignants, en accueillant 2 623, suivie par France (2 261) et l'Italie (1 897).

Le développement du programme s'avère toutefois compromis en raison des coupes budgétaires faites par le Conseil européen de décembre par rapport à la proposition de la Commission – de quasiment doubler le budget d'Erasmus, qui est actuellement de 135 millions d'€ par an.

Pour plus d'informations :

<http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/319&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

Avancées vers le Cadre européen des certifications professionnelles

Les ministres de l'Education des 25 se sont rencontrés à Vienne les 16 et 17 mars. Ils ont abordé la question du futur Cadre européen des certifications professionnelles (CECP). L'objectif de ce cadre n'est pas de remplacer ou d'harmoniser les systèmes de qualification nationaux mais d'assurer leur transparence, dans le contexte de la mobilité des étudiants et de la reconnaissance mutuelle des diplômes et des qualifications. Les ministres ont décidé de mettre sur pieds un comité d'experts européens avant la fin de l'année, avec pour objectif de faciliter la création du CECP.

Le Commissaire européen en charge de l'éducation, Jan Figel, a souligné au cours de la même réunion le succès de la consultation que la Commission avait lancé pour décider de constituer ou non un CECP ; Bruxelles a reçu 120 contributions provenant de 31 pays.

ELARGISSEMENT

Investir en Roumanie : profiter de la manne des fonds européens

Le 16 mars a eu lieu à Bruxelles un séminaire sur la Roumanie, organisé par le Centre Roumain d'information à Bruxelles. Moins d'un an avant la date espérée pour l'adhésion du pays à l'Union européenne (1^{er} janvier 2007 – 2008 au plus tard), le séminaire avait pour objet de présenter les opportunités pour investir en Roumanie et bénéficier par ce biais de la manne des fonds européens dédiés à ce pays – fonds de pré-adhésion pour le moment, fonds structurels et autres à partir de l'adhésion. Pour 2006, la Roumanie possède encore 640 millions d'€ à sa disposition. Pour la période 2007-2013, elle touchera près de 16 milliards d'€ d'aides européennes.

Les nombreux représentants d'entreprises présents ont pu prendre connaissance des secteurs les plus porteurs, que la Roumanie souhaite développer dans les prochaines années : les transports, l'environnement, la construction, la régénération urbaine, l'énergie, et bien sûr l'agriculture.

Le Centre roumain d'information a annoncé la tenue d'une série de conférences à destination des entreprises à partir de 2007, dont le but sera d'expliquer comment accéder au mieux au marché roumain.

Pour plus d'informations : <http://crib.mae.ro/index.php?lang=fr>

Paris décide une "ouverture progressive" aux salariés de l'Est

Alors que les quinze « anciens » Etats membres ont jusqu'au 1^{er} mai pour informer la Commission européenne de la reconduction ou non de la période transitoire de fermeture de leur marché du travail aux salariés d'Europe de l'Est, plusieurs pays ont pris des décisions ces dernières semaines.

Les Pays-Bas ont annoncé le 14 mars qu'ils allaient lever toutes les restrictions d'ici au premier mai. Ils rejoignent ainsi l'Espagne, le Portugal et la Finlande. En revanche, l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche ont annoncé leur intention de prolonger la période transitoire de fermeture de leur marché du travail. L'Italie se décidera définitivement probablement après les élections législatives des 9 et 10 avril.

En France, les débats au Sénat et à l'Assemblée nationale ont révélé une large majorité en faveur d'une levée des restrictions, qui est également soutenue par la plupart des syndicats. Cependant, le gouvernement a joué la prudence : Dominique de Villepin a annoncé lundi 13 mars que la France procéderait à « *une levée progressive et maîtrisée des restrictions à la libre circulation des travailleurs d'Europe de l'Est issus des nouveaux pays de l'UE* ». Cette levée sera d'abord expérimentée pendant 18 mois dans « certains métiers où il y a un besoin de main d'œuvre ». La liste de ces métiers sera finalisée dans les semaines à venir après de nouvelles discussions entre les ministères concernés et « *en accord avec les partenaires sociaux* ».

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

Consultation de la Commission pour promouvoir l'inclusion des personnes les plus éloignées du marché du travail

La commission européenne a publié le 8 mars une communication qui lance une consultation pour étudier la question de lancer ou non une action au niveau communautaire concernant l'inclusion sur le marché du travail des personnes qui en sont le plus éloignées. La Commission souhaite d'abord effectuer un tour d'horizon des différents systèmes et mesures nationaux mis en œuvre pour favoriser l'accès au marché du travail de ceux qui en sont exclus, et notamment de ceux qui en sont le plus éloignés. La Commission souhaite ensuite recueillir des opinions sur ce qui devrait être fait au niveau européen pour répondre à ce défi.

La consultation est ouverte jusqu'au 19 avril 2006.

La communication de la Commission :

http://europa.eu.int/comm/employment_social/social_inclusion/docs/com_2006_0044_f_acte_fr.pdf

Pour participer à la consultation, la Commission invite toutes les parties intéressées à envoyer leurs commentaires ou suggestions par courrier électronique à l'adresse suivante : empl-activeinclusion@cec.eu.int.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

ENVIRONNEMENT

La Commission européenne prévoit un nouveau plan de mobilité de son personnel axé sur l'environnement

Souhaitant montrer qu'elle s'applique à elle-même les stratégies qu'elle lance en matière de transport et d'environnement, la Commission européenne a lancé le 15 mars un nouveau plan de mobilité pour l'ensemble des déplacements de son personnel, tant entre leur domicile et leur lieu de travail qu'entre ses différents lieux d'implantation (Bruxelles, Luxembourg) pour 2006-2009. Elle confirme aussi son engagement pour le développement «harmonieux» de ses sites d'implantation à Bruxelles.

A l'heure actuelle 38% du personnel utilise les transports en commun pour les déplacements domicile/travail, contre 44% qui utilise la voiture. L'objectif est de faire passer le pourcentage du personnel qui utilise régulièrement le véhicule privé de 44% à 35% d'ici 2009. En même temps, l'utilisation du transport public devrait passer de 38% à 45%, celle du vélo et de la marche à pied à 19%, et le co-voiturage devrait augmenter de 50%.

Pour encourager son personnel à contribuer à ces objectifs, la Commission prévoit des conventions avec les sociétés de transport public (SNCB, STIB, De Lijn, TEC), une gestion dynamique des parkings réservés, une participation aux coûts d'abonnements des transports publics et le développement d'un système de vélos de services (160 en mars 2006), d'emplacements de vélos et de vestiaires.

L'ensemble des véhicules de service de la Commission sera aussi progressivement dotée de véhicules «diesel» équipés d'un filtre.

Le Communiqué de presse de la Commission :

<http://www.europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/315&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr#fnB4>

MARCHE INTERIEUR ET CONCURRENCE

Relèvement du seuil de notification des aides d'Etat *De Minimis*

La Commission européenne renforce la flexibilité du régime des aides d'Etat de faible montant accordées aux entreprises, dites aides *de minimis* : elle a présenté un projet de règlement qui propose de relever le seuil à partir duquel les Etats sont obligés de notifier ces aides. Aujourd'hui, dès qu'une aide atteint 100 000€ sur trois ans, elle doit être notifiée à la Commission ; cette dernière propose de passer à 150 000€.

Une consultation sera ouverte en juin, et cette proposition pourrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2007 si elle est adoptée avant la fin de l'année.

Le projet de règlement de la Commission : http://europa.eu.int/comm/competition/state_aid/others/action_plan/dm_fr.pdf

TRANSPORTS ET ENERGIE

Transports aériens : la « liste noire » de l'UE bientôt publiée

Les experts de la sécurité aérienne des 25 Etats membres de l'UE se sont mis d'accord mercredi 15 mars sur une première liste « noire » de compagnies aériennes jugées dangereuses, et qui à ce titre seront partiellement ou entièrement interdites de vol sur le territoire communautaire.

Les critères d'élaboration de la liste, qui se substituera à celles de chacun des Vingt-Cinq, reposent sur les "résultats des contrôles effectués dans les aéroports européens", l'utilisation "d'avions mal entretenus, vétustes ou dépassés" ou "l'incapacité des compagnies à corriger les déficiences identifiées lors des inspections", a précisé la Commission européenne. La liste sera mise à jour "à chaque fois que nécessaire et au moins tous les trois mois", pour ajouter ou retirer des compagnies qui se seraient conformées aux normes de sécurité prescrites.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

La liste devrait aussi être utile aux Européens qui voyagent en dehors de l'Union : Les passagers qui ont acheté un voyage prévoyant des vols en dehors de l'UE auront droit à un remboursement ou un ré-acheminement si leur transporteur est placé sur la liste noire après l'achat du billet.

Les noms des compagnies interdites devraient être dévoilés le 23 mars au plus tard, à l'adoption formelle de cette liste.

Consultation publique de la Commission sur la sur la sûreté des transports ferroviaires et urbains

La Commission européenne a lancé le 17 mars une consultation publique sur la sûreté des transports ferroviaires et urbains, dans la perspective de la communication sur le sujet qu'elle adoptera courant 2006.

Dans la lignée des mesures prises par l'UE pour protéger les transports aériens et maritimes contre le risque terroriste, la Commission souhaite se pencher sur la sécurité du transport terrestre. Elle désire notamment mettre en place un mécanisme d'échange d'informations sur la sûreté des transports ferroviaires et urbains, qui inclurait l'échange d'expérience et la diffusion des meilleures pratiques. La consultation doit lui permettre de savoir si cette proposition serait soutenue à l'échelle de l'UE.

Le document de consultation est disponible :

http://www.europa.eu.int/comm/dgs/energy_transport/security/consultations/index_fr.htm

La directive sur l'efficacité énergétique adoptée

Le Conseil Energie de l'UE a adopté formellement et sans débat le 14 mars la Directive sur l'efficacité énergétique et les services énergétiques, que le Parlement avait adoptée en seconde lecture le 13 décembre 2005. Cette directive exige des économies d'énergie d'au moins 1% par an pendant 9 ans (par rapport à des scénarios de référence) et l'élaboration de plans d'action nationaux.

Les Vingt-cinq avalisent le "CIP"

Lors du Conseil Compétitivité du 13 mars dernier, les Ministres des Vingt-cinq ont convenu de se doter d'un **nouveau programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation (CIP)**, en adoptant une "approche générale" sur la proposition de la Commission européenne. Leur accord n'est toutefois que partiel, puisque le budget du programme dépendra de l'accord institutionnel sur les perspectives financières pour 2007-2013, attendu avant la fin du mois de mai.

Dans leurs conclusions, les ministres ont cherché tout particulièrement à **clarifier la complémentarité et l'articulation entre la compétitivité, l'innovation et les projets du 7e programme-cadre sur la recherche et le développement (7e PCRD)**. Afin de mieux contribuer aux objectifs de Lisbonne de croissance et d'emploi, ce nouveau programme-cadre accordera une attention particulière au rôle des PME et regroupera des projets pré-existants en trois piliers : Entrepreneuriat et Innovation, Technologie de l'Information et de la communication, Intelligence Europe-énergie.

La proposition de la Commission relative au Programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation.

Objectif :

Le Programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation répond aux objectifs de la stratégie de Lisbonne renouvelée, pour **stimuler la croissance et les emplois en Europe**. Le programme-cadre soutiendra des actions en faveur de la compétitivité et de la capacité d'innovation au sein de l'Union européenne. Il encouragera en particulier **l'utilisation des technologies de l'information, des écotecnologies et des sources d'énergie renouvelables**.

Proposition de la Commission :

COM(2005) 121 final : "Proposition de Décision du Parlement européen et du Conseil établissant un programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité (2007-2013)", 6 avril 2005.

Budget : 2 884 millions d'€

Le CIP est structuré autour de trois programmes spécifiques :

Programme "Esprit d'entreprise et Innovation".

Ce programme a pour but de **promouvoir l'esprit d'entreprise, la compétitivité industrielle et l'innovation** et vise spécifiquement les PME. Différentes mesures en faveur des PME sont promues :

- Renforcer la croissance et la compétitivité des entreprises dans une économie fondée sur la connaissance,
- Promouvoir l'esprit d'entreprise,
- Simplifier, améliorer l'environnement administratif et réglementaire des entreprises notamment pour favoriser la recherche et l'innovation,
- Améliorer l'environnement financier des entreprises, en particulier pour les PME,
- Faciliter l'accès des entreprises aux services de soutien, aux programmes et aux réseaux communautaires et améliorer leur coordination.

Le programme pour l'innovation et l'esprit d'entreprise poursuivra les actions du programme pluriannuel pour les entreprises et l'esprit d'entreprise, prenant fin le 31 décembre 2006.

Programme de "soutien à la politique des technologies de l'information et de la communication (TIC)".

Le programme d'appui stratégique en matière de TIC aura pour objectif de **promouvoir l'adoption et l'exploitation des technologies de l'information et de la communication**, pilier de l'économie de la connaissance. L'adoption des TIC dans les secteurs privé et public permettra en effet de stimuler les performances européennes en matière d'innovation et de compétitivité européenne. Le programme participera à la nouvelle stratégie "i2010 : Société européenne de l'information" et intégrera les objectifs des programmes **eTEN** (administration électronique), **eContenu** (soutien à la production de contenu numérique et à la promotion de la diversité linguistique) et **Modinis** (MONitoring du plan eEurope, diffusion des bonnes pratiques et amélioration de la sécurité des réseaux et de l'information).

Programme "Énergie intelligente pour l'Europe".

Le programme "Énergie intelligente - Europe" contribuera à **accélérer la réalisation des objectifs dans le domaine de l'énergie durable**. Il soutiendra ainsi l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'adoption de sources d'énergie nouvelle et renouvelable, une plus large pénétration sur le marché de ces sources d'énergie, la diversification de l'énergie et des carburants, l'augmentation de la part de l'énergie renouvelable (selon l'objectif que s'est fixé l'Union européenne, la part des sources d'énergie dans la consommation intérieure brute devrait passer à 12% d'ici 2010) et la réduction de la consommation énergétique finale. Une attention particulière sera accordée dans ce cadre au secteur des transports. Le programme assurera la continuité du programme "Énergie intelligente - Europe" (2003-2006), prenant fin le 31 décembre 2006.

Le PCI intègre des programmes spécifiques déjà existants et y introduit des actions nouvelles visant à améliorer la capacité d'innovation des entreprises dans l'Union et le cadre réglementaire applicable aux entreprises, en particulier aux PME.

La Commission propose de fusionner un certain nombre de **programmes communautaires existants**:

- le programme annuel pour les entreprises et l'esprit d'entreprise (**MAP**) pour la période 2000-2005,
- le programme **énergie intelligente**,
- les actions de promotion et de démonstration de technologies environnementales couvertes par le programme **LIFE**,
- les programmes **eTEN**, **eCONTENT**, **MODINIS** en accord avec la nouvelle stratégie **i2010** (European Information Society 2010),
- certaines actions dans le domaine de l'innovation couvertes par le programme-cadre de recherche et de développement technologique (**PCRD**T).

La Commission présente **les actions nouvelles** suivantes :

- un **instrument de capital-risque** pour les entreprises innovatrices à forte croissance (GIF2 – the High Growth and Innovative Company Facility). Ce nouvel instrument vise spécifiquement les PME innovatrices et à forte croissance, qui se heurtent à un manque de capital en Europe durant leur phase de croissance la plus cruciale,
- la **titrisation du porte-feuille des créances¹ des banques de petite taille et régionales** (facilitation du financement de proximité),
- le **renforcement du rôle des réseaux d'innovation et de soutien des entreprises** (Euro Info Centre et Centres Relais Innovation) afin d'offrir des guichets uniques proposant des services de soutien aux entreprises et à l'innovation,
- un programme de **soutien à la coopération entre les programmes nationaux et régionaux pour les activités d'innovation** (BISS), qui permettra de multiplier les possibilités offertes aux PME de bénéficier de la créativité, du savoir-faire et des opportunités de marché dans d'autres Etats membres en dehors des procédures administratives de l'Union européenne,
- des **démonstrations de jumelage** de solutions technologiques et organisationnelles pour les services européens des TIC,
- un **programme de jumelage** pour les responsables politiques nationaux et régionaux visant à favoriser l'échange de bonnes pratiques.

Conférences

www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/agenda/conferences.html

Microsystèmes avancés pour applications automobiles - 25/27 avril 2006 – Berlin

Petits déjeuners sur l'Europe - Strasbourg

15 mars 2006 - *TVA: quelle marge de manœuvre pour les Etats Membres en matière de fiscalité indirecte ?*

5 avril 2006 - *La préparation du 7e programme-cadre de la Communauté européenne pour les actions de recherche, de développement technologique et de démonstration pour 2007-2013.*

17 mai 2006 - *Le projet de directive sur la libre circulation des services dans l'Union européenne : quelles évolutions depuis la première proposition de la Commission ?*

14 juin 2006 - *Bilan de la Présidence autrichienne et perspectives de la Présidence finlandaise : vers une relance du projet européen en 2006 ?*

Event on local authority sustainable energy initiatives – 27 avril 2006 - Bruxelles

Strategic Policy Intelligence for Regional Decision-Making - 30 mars 2006 - Stuttgart

Réformes nationales des systèmes de santé : quel apport de l'Europe ? - 28 mars 2006 - Bruxelles

Après le vote du Parlement européen excluant les services de santé et les services sociaux d'intérêt général liés à la santé de la directive services, quelle régulation mettre en œuvre ? - 27 avril 2006 à Bruxelles

Frontière(s) d'Europe(s) - L'Europe passoire ? - 5 avril 2006 - Strasbourg

Salon Energie - 20 avril 2006 à Bruxelles

Making i2010 a reality in the regions - 30 mars 2006 - Bruxelles

La gestion des frontières de l'Europe - 18 mai / 6 juillet / 21 septembre / 25 novembre 2006 à Strasbourg

H RTP – Japan Industry Insight - Training programmes in Japan for EU managers - 29 may / 23 and 30 June in Japan

Appels à propositions

www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/appels_a_propositions/index.html

- | | |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Publié le 16/03/2006 | Appel à propositions – « Débats sur l'Europe » spécifications techniques |
| Publié le 14/03/2006 | Appel à propositions – réf : GP/D/ReferNet/001/06 - ReferNet - Réseau européen de référence et d'expertise en matière de Formation et d'Education Professionnelle
<i>Réf : 2006/C 61/04</i> |
| Publié le 08/03/2006 | Programme Socrates - Seconde phase (2000-2006) - EAC/12/06 - «Octroi de subventions pour l'exploitation, par des activités de diffusion et de valorisation (conférences/séminaires), des résultats des projets Socrates» - Avis de publication d'un appel à propositions sur Internet - <i>Réf : 2006/C 56/11</i> |

Recherches de partenaires

www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/cooperation/recherche_de_partenaires.html

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Culture | - "EUROPE AND FASHION 1000-1500" (projet visant à populariser la connaissance de la mode dans l'histoire de la culture et des civilisations européennes) 06/2006
- Activities promoting the role of young people in civil society |
| Environnement /Energie | Programme "Energie Intelligente Europe (EIE)" – 28/04/2006 |
| Recherche | 6 ^e PCRD - "SCIENCE, PLEASE!" Bringing science closer to society- Promoting science and scientific culture - 30/03/2006 |

L' outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens